

FOULEES VAIMATO DE ARUE
12ème édition

- REGLEMENT -

ARTICLE 1 : L'Athlétic Club Excelsior de **ARUE** organise le Samedi 24 août 2013 avec le partenariat de la Société **VAIMATO**, de la Municipalité de **Arue** et sous le contrôle de la Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française, une course à pied de 6.240 kms intitulée « **FOULEES VAIMATO DE ARUE** ».

ARTICLE 2 : La course dont le départ sera donné à 17h00 est ouverte à tous, licenciés ou non licenciés, pour les catégories cadets, juniors, seniors, vétérans et Handisports. **Aucun enfant en dessous de la catégorie Cadets ne sera autorisé à courir.**

Rappel des catégories :

Cadets : nés en 1996 et 1997, **Juniors :** nés en 1994 et 1995.

Seniors Femmes et Hommes : nés en 1993 jusqu'à 34 ans.

Vétérans Femmes et Hommes : le jour de ses 35 ans. Changement de catégorie tous les 10 ans.

ARTICLE 3 : CLASSEMENTS ET PODIUMS

Classement individuel :

Les 3 premiers de chaque catégorie citée dans l'article 2 ainsi que les 3 premiers vétérans 1, 2, 3 et 4 seront récompensés.

Classement par équipe :

Un classement par équipe viendra récompenser la première équipe **Uniforme**, la première équipe **Entreprise** ainsi que la première équipe **Club** affiliée à la F.A.P.F.

Ce classement sera calculé sur les 5 premiers de chaque équipe. Seules les équipes comptant au moins 5 participants seront prises en compte.

Classement Handisport :

Les 3 premiers Handisports seront également médaillés.

ARTICLE 4 : INSCRIPTIONS ET FRAIS D'INSCRIPTIONS.

Les inscriptions se feront aux Magasin **INTER SPORT** (Fare Ute rond-point de la base marine), du Lundi 19 août au Samedi 24 août à 11H00 moyennant une participation de 1000 CFP pour les Juniors, Séniors et Vétérans. Elle sera gratuite pour les Cadets. Les dernières inscriptions pourront se faire sur place à la Mairie 2H00 avant le départ au prix de 2000 CFP et seront closes définitivement une demi-heure avant l'épreuve.

ARTICLE 5 : CERTIFICAT MEDICAL.

Un certificat médical (ou une photocopie) de non contre-indication à la pratique sportive sera demandé au moment de l'inscription à tous les participants non licenciés à la Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française. Pour les athlètes licenciés en 2013 dans une autre Fédération sportive la photocopie de la licence sera acceptée.

Ce certificat devra être daté de moins d'un an par rapport au jour de la course et vous sera rendu le jour de la course.

ARTICLE 6 : RECOMPENSES.

Chaque arrivant aura droit à un **maillot finisher** qui leur sera remis en échange du dossard. Les 3 premiers de chaque catégorie recevront une médaille et les 5 premiers des équipes gagnantes recevront également une récompense.

ARTICLE 7 : DOSSARDS.

Les dossards pourront être récupérés à partir de 15H00 à la mairie de Arue. Ce dossard devra être porté de manière lisible devant sur le short ou sur le tricot et devra être remis à l'arrivée.

Toute personne n'ayant pas son dossard à l'arrivée, ne sera pas classée.

ARTICLE 8 : ASSURANCES ET SECURITE.

Une assurance globale de type RC sera prise par l'organisation pour couvrir la course.

La couverture médicale sera assurée pendant et après la course par une association de premiers secours.

ARTICLE 9 : RAVITAILLEMENTS.

Des postes de ravitaillement en eau seront disponibles au Départ et Arrivée et à mi-parcours aux abords du stade des « Tamarii Volontaires ».

ARTICLE 10 : PARCOURS.

Le départ sera donné à la Mairie de ARUE. Les coureurs partiront en direction du rond-point situé devant le Camp militaire où ils emprunteront la route qui mène dans le quartier BONNO pour y effectuer un demi-tour et revenir à la Mairie pour l'arrivée.

ARTICLE 11 : Les participants qui ne respecteront pas ce règlement seront déclassés.

ARTICLE 12 : Tout point non prévu par le règlement sera tranché par le juge Arbitre de la course.